



Nouvelle implication de la France dans la Commission internationale du théâtre francophone

L'implication de la France dans la Commission internationale du théâtre francophone (CITF) connaît deux évolutions majeures en 2019. Dans le prolongement de l'ambition présidentielle pour la langue française et le plurilinguisme, Franck Riester, ministre de la Culture, a réaffirmé en mars dernier, lors de la présentation de sa politique en faveur de la création francophone dans le cadre de la semaine de la langue française et de la Francophonie, le rôle essentiel de la création artistique dans la francophonie, « lien privilégié avec le monde, [...] une chance immense [pour] faire une politique d'avenir ». Conformément à l'engagement ministériel, la France assure désormais le secrétariat général de la CITF et désigne une nouvelle experte artistique.

Pour Franck Riester, Ministre de la Culture, « la commission internationale du théâtre francophone est un formidable atout au service de la francophonie et de la création artistique. Il était donc naturel d'impliquer plus activement la France à son fonctionnement. »

La France assure le secrétariat général de la CITF

Depuis sa création en 1987, la CITF a soutenu plus de 300 projets de production et de diffusion théâtrales, émanant de l'ensemble de la Francophonie. Elle permet aux artistes de se rencontrer, de confronter et d'enrichir leurs démarches artistiques, de découvrir d'autres cultures francophones, et d'aller à la rencontre de nouveaux publics. La CITF est soutenue par la France, le Canada, le Québec, la Fédération Wallonie-Bruxelles, le Luxembourg, le Valais (Suisse) et l'Organisation internationale de la Francophonie.

Après 4 années assurées avec brio par le Conseil des arts du Canada, le secrétariat général de la CITF revient en France en 2019 sur proposition de Franck Riester, ministre de la Culture. Cette nouvelle implication de la France se traduira notamment par l'organisation de l'assemblée générale de la CITF en France en 2020.

La France nomme Anne-Laure Liégeois comme experte artistique auprès de la CITF

Chaque pays membre de la CITF est représenté au sein de la commission par un fonctionnaire et par un expert artistique ; l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) est représentée par un fonctionnaire et trois experts artistiques.

Après 4 années d'expertise artistique française exercée par le metteur en scène Benoît Bradel, Anne-Laure Liégeois a été désignée pour prendre sa suite à compter de juillet 2019, pour une durée de trois ans.

Diplômée de lettres classiques, Anne-Laure Liégeois est metteuse en scène, souvent traductrice des textes qu'elle met en scène et créatrice des scénographies de ses spectacles qui ont été présentés à la Comédie-Française, au Festival d'Avignon ou à Chaillot - Théâtre national de la Danse. Elle travaille à l'Opéra de Clermont-Ferrand et à celui d'Avignon notamment. Elle a dirigé le Centre Dramatique national de Montluçon, région Auvergne de 2003 à 2011. Elle a été associée au Théâtre du Rond-Point à Paris, à la Scène nationale du Havre-Le Volcan et aujourd'hui à la Maison de la Culture d'Amiens et au Cratère, Scène nationale d'Alès.

Sa carrière a une forte dimension liée à la francophonie, à l'instar de la création de *Roméo et Juliette*, d'après Shakespeare, spectacle franco-marocain à épisodes en français et darija, destiné à une place, un jardin et une friche, créé au Maroc et diffusé en France et en Belgique (tournées en 2020 et 2021).

Anne-Laure Liégeois a déjà engagé des travaux de mise en théâtre de textes non théâtraux et travaillé de manière pluridisciplinaire. Ses mises en scène se déploient en salles comme dans l'espace public.

Plus d'infos : <https://citf-info.net>

Contact

Ministère de la Culture
Délégation à l'information et à la communication
Service de presse : 01 40 15 83 31
service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr
@MinistereCC

Contact

Direction générale de la création artistique
Marie-Ange Gonzalez, attachée de presse
Tel.01 40 15 88 53
marie-ange.gonzalez@culture.gouv.fr